

Que le ministre de la Consommation et des Corporations fasse enquête sur l'utilisation croissante de sièges pour enfants montés sur le garde-boue arrière des bicyclettes et que son ministère publie des normes de sécurité à cet égard étant donné qu'un nombre alarmant de jeunes enfants, qui ne sont aucunement protégés dans ces sièges, sont victimes d'accidents graves.

Mme le Président: Une motion de ce genre ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PARTAGE DES FRAIS DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE MARÉMOTRICE À LA HAUTEUR DE LA CHAUSSÉE DE LA RIVIÈRE ANNAPOLIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement afin de présenter une motion.

Attendu que les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont conclu un accord de partage des frais, en vue de la construction d'une usine marémotrice à la hauteur de la chaussée de la rivière Annapolis, en Nouvelle-Écosse—la cérémonie d'inauguration des travaux étant d'ailleurs prévue pour demain; attendu que cet emplacement est le berceau de la civilisation sur le littoral de l'Amérique du Nord; et attendu que ce projet pilote pourrait permettre au Canada d'assumer le rôle de chef de file dans la mise en valeur de l'énergie marémotrice, je propose, appuyé par le député de Fundy-Royal (M. Corbett):

Que la Chambre transmette ses félicitations aux chefs politiques et aux autorités qui ont permis la réalisation de cette entreprise, exemple concret du fédéralisme à l'œuvre.

Mme le Président: Une motion de ce genre ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RATIFICATION DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PÊCHE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, je prends la parole à propos d'une affaire urgente et importante. Étant donné que le premier ministre s'entretiendra avec le président Carter à Venise la semaine prochaine d'un certain nombre de questions d'intérêt bilatéral, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que la Chambre presse le premier ministre de défendre énergiquement la position du Canada dans le conflit des droits de pêche sur la côte est, afin que le Président puisse user de ses bons offices pour convaincre le Sénat américain de la nécessité de ratifier aussitôt que possible l'accord canado-américain sur la pêche.

Article 43 du Règlement

Mme le Président: Une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊT DES BANQUES COMMERCIALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, le taux d'escompte de la Banque du Canada a encore baissé tandis que s'élargit toujours l'écart entre le taux d'intérêt qu'exigent de leurs clients les banques commerciales et le taux d'escompte de la Banque du Canada. Quand les taux bougent dans le sens opposé, les banques commerciales sont pourtant bien rapides à réagir. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Calgary-Centre (M. Andre):

Que la Chambre enjoigne au ministre des Finances d'entrer en contact avec ses petits amis du monde bancaire pour les prier de se mettre au pas.

Mme le Président: Une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1115)

L'ÉNERGIE

L'ACCORD AVEC L'ALBERTA SUR LE PRIX DU PÉTROLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et grave.

Étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pas réussi à convenir avec les autorités de l'Alberta d'un prix pour l'énergie, et étant donné que cela pourrait retarder d'un an la mise en chantier du projet Alsands à Fort McMurray et du projet de la société Imperial Oil à Cold Lake, à un coût effarant pour l'économie canadienne, je propose, appuyé par le député de Peace River (M. Cooper):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de conclure d'ici le 30 juin une entente sur le prix du pétrole, avec le gouvernement de l'Alberta, avec le consortium Alsands et avec la société Imperial Oil pour la production de brut synthétique, afin que ces deux projets d'envergure puissent être mis en chantier à la date prévue.

Mme le Président: Une motion de ce genre requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.